

Vous avez peut-être déjà eu un compte qui a été piraté ou consulté par quelqu'un d'autre. Il est important de protéger vos informations et vos comptes en ligne pour empêcher d'autres personnes de voler vos informations ou d'usurper votre identité à leurs propres fins.

Voici trois conseils pour sécuriser davantage vos informations en ligne et vos comptes:

- 1. **Configurez des mots de passe forts** et une <u>authentification à deux facteurs</u> pour qu'il soit beaucoup plus difficile d'accéder à vos comptes et à vos informations.
- 2. **N'oubliez pas de** <u>vous déconnecter</u> ne laissez pas vos comptes en ligne actifs et sans surveillance, surtout si vous partagez votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur avec d'autres personnes. Ce simple geste peut aider à éviter des accès non autorisés à votre compte et à vos informations personnelles.
- 3. **Mettez en place des** <u>alertes de connexion</u> afin de savoir si une autre personne essaie d'accéder à votre compte.

Qu'est-ce qu'un mot de passe fort?

Les mots de passe sont un moyen de protéger vos informations et d'empêcher d'autres personnes d'accéder à votre email, à vos réseaux sociaux ou à tout autre compte en ligne. Vous devez inventer votre mot de passe qui peut être composé de lettres, de chiffres, de symboles ou des trois.

Cinq conseils pour créer un mot de passe fort:

- 1. Il doit être difficile à deviner par d'autres personnes: plus il est aléatoire, plus il sera efficace.
- 2. IL doit comporter au moins 6 caractères, utilisant un mélange de chiffres, de lettres et de caractères spéciaux (par exemple \$, # ou &).
- 3. Utilisez un mot de passe différent pour chacun de vos comptes. De cette façon, si une personne s'empare de l'un de vos mots de passe, elle n'aura pas automatiquement accès à tous vos comptes.
- 4. Ne partagez pas vos mots de passe avec d'autres personnes.
- 5. Mémorisez soigneusement vos mots de passe!







"Je réfléchis avant de partager"



"Je traite les autres comme je veux que l'on me trait"



"Je prends le contrôle en adoptant des pratiques en ligne sûres et sécurisées"





